

INTERVENTION DE MICHEL TEYCHENNE AU NOM DU GROUPE DE GAUCHE : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2011, PAMIER

Monsieur le Maire, mes chers collègues,

La situation financière de Pamiers donne un relief particulier au Conseil de ce soir. Nous ne souhaitons pas rentrer dans une quelconque polémique autour du mauvais classement de Pamiers dans le magazine Challenges, mais plutôt apporter notre réflexion, nos analyses et des solutions pour sortir le budget de Pamiers de l'ornière où il se trouve.

Je voudrais d'abord remercier le Service financier de la Ville pour la qualité des documents qui nous ont été remis afin de préparer cette réunion. Il y manque simplement une fiche globale qui reprenne les principaux chiffres et indicateurs. Je rappellerai donc les masses budgétaires en jeu.

Un budget total de 41 millions d'euros, dont 22 millions sont consacrés au fonctionnement, une dette totale de 24,2 millions d'euros et une annuité de la dette de 3,3 millions d'euros, dont 900 000 euros d'intérêts. Vous conviendrez, Monsieur le Maire, et je pèse mes mots, que cette dette et ce service de la dette sont extrêmement lourds. Mais je reviendrai sur tout cela dans mon intervention. Commençons donc par le début.

La réforme de la taxe professionnelle est une catastrophe financière pour Pamiers. Elle représentait la moitié de nos ressources. Et 60 pour cent de la croissance de nos ressources. C'était la base du "système Trigano" : investir beaucoup, et se rembourser plus tard sur la croissance de la taxe professionnelle.

Monsieur le Maire, ce système de financement basé sur la croissance des revenus fiscaux, croissance qu'a rendue possible l'arrivée de l'autoroute à Pamiers, est définitivement mort, et nous commençons aujourd'hui à en payer les conséquences. Nous payons les

conséquences de la politique fiscale de cadeaux aux plus riches de votre gouvernement.

Monsieur le Maire, Mesdames Messieurs les adjoints, et la plupart d'entre vous, chers collègues de la Majorité municipale, votre gouvernement UMP, celui que vous soutenez et que vous revendiquez au point, pour Hubert Lopez et Claude Deymier, d'en être les candidats soutenus par l'UMP aux Cantonales.

Alors, Mesdames et Messieurs, s'il vous plaît, pas de larmes de crocodile sur la disparition de la taxe professionnelle.

Cette suppression arbitraire de la taxe professionnelle met Pamiers dans une situation financière particulièrement difficile pour l'avenir, en gelant la moitié de nos ressources. Et je cite la page 73 du DOB : « *Les nouvelles ressources attribuées à la Ville seraient inférieures de 2,2 millions aux ressources de taxe professionnelle supprimées, ce qui fait que la Ville percevrait 2,2 millions d'euros au titre de la dotation de compensation de réforme de la taxe professionnelle.* » Cela pour geler la taxe professionnelle au niveau de 2009. Mais non content de cela, le gouvernement, malgré les promesses de Monsieur le Maire parues dans la presse, a supprimé plus de 2 millions d'euros par an – vous avez bien noté, *par an* – sur le calcul de sa compensation en n'intégrant pas les dégrèvements temporaires de la société Air Forge.

Voilà la situation réelle. Elle est particulièrement dure, et financièrement très difficile pour l'avenir. Tout cela aurait pu être évité sans l'entêtement de votre gouvernement à passer en force cette réforme faite sur le dos des collectivités territoriales et de leurs populations.

Mes chers collègues, la population de Pamiers n'est pas riche. L'Ariège n'est pas riche : 91^e département sur 100 dans le classement des revenus par ménage. Pamiers se classe dans le dernier tiers des communes du département, avec un revenu par ménage de 1981 euros par mois, inférieur à la moyenne départementale. Force est de constater que les communes de la Communauté des communes sont

toutes plus riches que Pamiers, à l'exception d'Escosse et de quelques petites communes du Terrefort. Bezac, avec 2943 euros par ménage, a le record des plus riches... Et la plupart des autres, comme La Tour comme Bonnac, Les Pujols, Saint-Amadou, Bénague, Arvigna, Villeuneuve, etc., et Saint-Jean-du-Falga (hors Communauté des communes), ont des ménages qui ont des revenus mensuels supérieurs de 400 ou 500 euros aux revenus des ménages appaméens.

Il est à noter aussi que la fiscalité communale est, dans toutes ces communes, beaucoup plus favorable qu'à Pamiers.

Je vous demande donc que pour le Conseil municipal du mois de mars, nous puissions avoir un comparatif simple pour deux biens équivalents, par exemple un appartement de 80 mètres carrés et une maison de 120 mètres carrés avec 500 mètres carrés de terrain. Le coût comparatif, en euros, de la taxe foncière et de la taxe d'habitation sur le territoire de la Communauté des communes, commune par commune. Je crois que ce document aura des vertus pédagogiques...

Par contre, Monsieur le Maire, la pression fiscale à Pamiers est une des plus élevées d'Ariège, si ce n'est la plus élevée. Elle est arrivée à un niveau qui n'est plus supportable. Et de grâce, arrêtez, vous et vos adjoints, de vous glorifier du fait que les impôts n'ont pas augmenté à Pamiers depuis 2002 ! Vous le savez bien : cela est parfaitement faux, car si la part de la Mairie (les taux) n'a pas bougé, la part de la Communauté des communes, elle, a fortement augmenté. Résultat : les impôts sont plus élevés, la population paye plus cher, et vous dites le contraire : ce n'est pas sérieux. D'ailleurs, je cite la page 51 du DOB : *« En 2010, suite au transfert de la compétence petite enfance, la Communauté des communes de Pamiers a augmenté ses taux d'imposition. Or, même si la ville n'a pas augmenté ses taux d'imposition depuis 2003, elle ne les a pas baissés à la suite du transfert (bénéficiant ainsi d'une réduction des charges concomitantes), ce qui a conduit à une augmentation des taux d'imposition consolidés sur son territoire puisque la Communauté a dû augmenter ses taux d'imposition pour financer le transfert des charges de la petite enfance. »*

Ainsi, Monsieur le Maire grâce à votre majorité, les Appaméens paieront deux fois pour la petite enfance, une fois à la Communauté des communes et une fois à la Mairie. Arrêtez donc, mes chers collègues, de nous raconter des fariboles. Vous avez augmenté les impôts locaux !!!

Nous n'avons rien à attendre de l'Etat, qui a annoncé le 28 septembre au Comité des finances locales, et qui l'a fait voter à l'Assemblée le 7 décembre, le gel pendant trois ans des dotations aux collectivités. Avec une taxe professionnelle gelée à son niveau de 2009 et rabotée des 2 millions d'euros d'Air Forge. Avec une pression fiscale que vous continuez à augmenter, avec 1377 logements vacants (1 sur 10, ils étaient 832 il y a 10 ans), dont beaucoup d'insalubres sur la commune de Pamiers. Cela aussi, Mesdames et Messieurs de la Majorité, c'est le résultat de votre politique, comme la dette énorme de 24 millions d'euros pour notre commune.

La situation financière de la Ville est mauvaise, il ne faut pas se le cacher!

Je vous le dis, Monsieur le Maire, l'heure est grave. Le "système Trigano" a fonctionné pendant vos deux premiers mandats avec des résultats que nous ne contestons pas, mais il est aujourd'hui, ce système, en panne sèche. Nous vous demandons, Monsieur le Maire : comment allez-vous financer la perte de la taxe professionnelle sur la seule croissance de la population, comme vous l'avez récemment annoncé dans un média local, sachant que la taxe professionnelle représentait 60 % de notre croissance fiscale et, comme je viens de le démontrer, que les classes moyennes et aisées fuient la ville pour la périphérie, que l'habitat est dégradé, que Pamiers attire les plus pauvres? Comment allez-vous faire en 3 ans ce que vous n'avez pas fait en 15 ?

Vous le savez, nous sommes une opposition franche, directe et surtout constructive. Nous vous proposons des pistes de travail. Nous sommes prêts, avec la Commission des finances, à nous réunir le nombre de fois qu'il faudra avant le vote du budget, pour travailler avec vous à un budget de crise. Un budget non pas d'union nationale, mais d'«

union municipale » Il en va de l'intérêt de Pamiers et de ses habitants. Nous y sommes prêts et pour cela, nous vous proposons quatre axes de travail.

AXE 1

Utiliser la seule fiscalité disponible et qui n'est pas en vigueur à Pamiers pour faire participer les entreprises au financement du développement économique et de la dette. Je parle de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure. Taxe qui aurait en plus l'avantage de rationaliser l'affichage commercial, souvent inesthétique. C'est une mesure de justice sociale et fiscale. La population ne peut seule financer le développement économique et la dette. C'est le seul moyen aujourd'hui d'associer financièrement les entreprises, sans les pénaliser de beaucoup, puisque elles bénéficient déjà de la suppression de la taxe professionnelle.

AXE 2

Je regrette que dans le document qui nous est présenté, le poste le plus important en matière de dépenses ne soit traité sommairement qu'en une page. En effet, les charges de personnel représentent, hors petite enfance, 60 pour cent des dépenses de la Ville, ce qui justifie entre autres le carton rouge attribué par Challenges. Nous vous proposons de mettre en place une vraie politique des ressources humaines, des carrières, des salaires, de la formation visant à améliorer les conditions de travail et de salaire des agents de la municipalité et, en échange, à rationaliser et à maîtriser la masse salariale, notamment par des redéploiements et un meilleur partage des tâches et des charges avec la Communauté des communes.

La masse salariale croît plus vite que nos ressources qui sont amputées de la taxe professionnelle, ce qui nous conduit droit dans le mur... Les charges de personnel sont par trop importantes pour une ville de notre taille. Pour cela, il faut mettre en place une grande négociation avec les agents, les syndicats, l'encadrement, et donc créer enfin une vraie Direction des ressources humaines, qui fait cruellement défaut à la Ville de Pamiers. Là aussi, c'est une politique de justice sociale vis-à-

vis des personnels de la Mairie et de responsabilité de la part des élus qu'il faut engager pour mettre fin à ces dérives qui vont devenir incontrôlables.

AXE 3

Nous ne pourrons maintenir l'investissement au niveau actuel, réellement 4 à 5 millions d'euros par an, et non 7 comme vous le dites dans la presse complaisamment, qu'en diminuant le recours à l'emprunt et à la dette et en augmentant nos capacités autofinancement.

Il faut donc afficher des priorités claires :

- 1) Maintenir l'investissement à 5 millions par an.
- 2) Maîtriser les dépenses courantes et le recours à l'emprunt.
- 3) Maintenir les subventions aux associations sportives et culturelles au niveau actuel plus l'inflation au moins.
- 4) Appliquer l'Agenda 21 avec détermination.
- 5) Diminuer le coût de l'eau, par trop élevé lui aussi.

Pour cela, il faut arrêter le saupoudrage et les « opérations gadget ». Je donnerai quelques exemples pour qu'on se comprenne bien. Les 100 000 euros donnés aux Haras nationaux pour faire une carrière d'équitation, c'est un joli cadeau à l'Etat ! L'achat de la maison Salvaing, 150 000 euros dont on ne sait que faire aujourd'hui. Le parking des Trois Pigeons, où on va investir près d'un million d'euros pour le même nombre de places de parking qu'aujourd'hui, voire moins. Ou cette curieuse Maison du commerce, qui est le simple déménagement d'un service existant qui quitte ses bureaux Zone de Pic pour s'installer dans une annexe de La Providence. Et je n'oublierai pas, vous vous en doutez, le million d'euros que vous avez gentiment donnés au promoteur de la Cité du Chandelet sans informer le Conseil municipal. Au final, cela fait beaucoup d'argent.

AXE 4

Autre axe de propositions : le quatrième mais pas le moindre

Engager avec la Communauté de Communes une mise en ordre des charges et des opérations, à impôts constants et sans augmentation de la fiscalité. Par exemple, il est anormal que la piscine réalisée par la Communauté des communes soit depuis des années transférée et totalement financée par le seul budget de la Ville (une charge de fonctionnement de 845 000 euros), alors qu'elle est utilisée par les populations environnantes. Ou que l'Ecole de Musique, qui ne compte que 50 pour cent d'élèves Appaméens et qui est l'école de musique de la Communauté de Communes soit totalement payée par les impôts de Pamiers – 600 000 euros de subventions municipales par an et 1,7 millions d'euros d'investissements encore payés par Pamiers, sans parler de l'augmentation du personnel que vous envisagiez et à laquelle vous vous êtes engagé à renoncer après que nous ayons dénoncé cette "folie des grandeurs" pour notre budget. Encore un exemple de dérive de la masse salariale et de la dette de la Ville de Pamiers, et cela alors que les associations de la Ville offrent déjà ce service ! Enfin, Monsieur le Maire, au chapitre des réalisations de la Communauté des communes : la Zone Gabrielat, qui a coûté 4,7 millions d'euros. Elle est propriété de la Communauté des communes, entretenue par son budget, mais nous avons découvert que depuis plusieurs années, la Mairie de Pamiers donne 175 000 euros par an à la Communauté des communes pour la zone Gabrielat, alors que pour des réalisations pourtant d'intérêt communautaire, comme la Médiathèque, l'Ecole de Musique ou la Piscine, la Communauté de Commune ne participe pas, sauf pour l'Office de Tourisme, qui lui aussi a une vocation intercommunale, et qui reçoit, de mémoire, royalement 5 000 euros de la Communauté des communes alors que la Ville donne 225 000 euros par an !

Mais nous avons noté la participation de la Communauté des communes à la rénovation des Abattoirs, 200 000 euros, comme nous vous l'avions demandé.

Tout cela coûte très cher à la Ville et à sa population. Les Appaméens sont généreux, mais pas au point de payer pour tout le monde!

Pour qu'une critique soit constructive, Monsieur le Maire, il faut qu'elle soit juste. C'est pour cela que nous saluons votre résistance et au final votre refus opposé aux « apprentis sorciers irresponsables », qui vous demandaient que la taxe professionnelle de Pamiers devienne une Taxe Professionnelle Unique (TPU) au profit de la seule Communauté des communes. C'eut été suicidaire pour le budget de Pamiers, vous avez eu raison de refuser... mais malheureusement, c'est déjà du passé puisque la taxe professionnelle n'existe plus. Mais je tenais à vous le dire.

Par contre nous pensons, parce que cela ne serait que justice, que la Communauté de Communes devrait transférer à la Mairie de Pamiers – qui le reprendrait à sa charge – le dossier de la Rénovation Urbaine. Ce dossier est le grand enjeu de la décennie à venir pour la qualité de vie et la redynamisation du Vieux Pamiers. Votre politique, Monsieur le Maire, s'est traduite depuis 15 ans par une paupérisation du centre ancien. Sur les 1377 logements vacants à Pamiers, 600 sont dans l'espace du centre historique. Les commerces ferment faute de clients, et Pamiers est devenue une ville triste. Le vieux Pamiers a perdu son âme... Le centre-ville devient de plus en plus le refuge de la pauvreté et de la précarité. Laisser le dossier de la rénovation de Pamiers à la Communauté de Communes est une erreur totale. Il serait quand même plus normal, plus logique et plus efficace que ce soient les élus de Pamiers qui prennent, et qui assument des décisions vitales pour Pamiers, plutôt que les élus de la Communauté des communes, très sympathiques, mais qui sont les élus de leurs communes, pas de Pamiers. Je rappelle que 35 pour cent seulement des délégués à la Communauté des communes viennent de la Mairie de Pamiers. Une autre raison importante est que le mode opératoire, les critères de subventions de la Communauté des communes sont adaptés à des opérations légères de rénovation de centres de bourgs ruraux, mais pas à un dossier aussi lourd et complexe que la Rénovation du Vieux Pamiers.

Depuis 15 ans, Monsieur le Maire, vous êtes aussi Président de la Communauté des communes. Le budget de la Communauté des communes est de 16 millions d'euros, 10 de fonctionnement et 6 d'investissement. La Communauté des communes a une dette faible

de 4 millions et un service de la dette d'à peine 700 000 euros (moins que les seuls intérêts de la dette de la Ville).

Pas étonnant avec le nombre de projets d'intérêt communautaire que nous assumons seuls en lieu et place de la Communauté des communes. C'est à croire que le Président de la Communauté des communes a endormi pendant 15 ans le Maire de Pamiers, ou que le Maire de Pamiers a fait pendant 15 ans de somptueux cadeaux au Président de la Communauté des communes...

Au bout de 15 ans, le score est sans appel : 24 millions d'emprunts pour le Maire de Pamiers et 4 tout petits millions pour le Président de la Communauté des communes. Il faut féliciter nos collègues des autres communes de la Communauté, ils sont beaucoup plus sérieux et bons gestionnaires que votre équipe municipale, tant à la Communauté des communes, que dans leurs communes, si on regarde les résultats !

Il est temps de rééquilibrer les charges entre les deux collectivités territoriales, sous peine, sinon, d'asphyxier définitivement les finances de Pamiers.

Voilà, Monsieur le Maire, quatre pistes importantes pour sortir de l'ornière financière où nous sommes. Nous nous tenons à votre disposition et à celle de Monsieur Legrand, président de la Commission des finances, pour travailler à un budget volontariste et sérieux, un budget pour redresser la situation... Un budget d'« union municipale », car la situation est grave. Nous osons croire que vous n'êtes pas, comme Louis XV, adepte du « *Après moi le déluge* ». Nous souhaitons, dans l'intérêt de Pamiers et de ses habitants, un budget à la hauteur du changement structurel que nous traversons. Cela passe par des réformes profondes, par des changements d'habitudes. Monsieur le Maire, Pamiers n'est pas une entreprise. Les Appaméens ne sont pas des clients captifs qui n'auraient pas le choix de leurs fournisseurs. On ne gère pas une ville comme on gère une entreprise. Quand la feuille d'impôt arrive, vous n'avez pas le choix d'aller voir si c'est moins cher ailleurs. Le choix est simple, c'est payer... ou payer. C'est toujours le contribuable qui trinque!

Si nous devions en une phrase synthétiser notre analyse de la situation, les élus du Groupe de Gauche vous disent, Monsieur le Maire : « La Ville de Pamiers ne peut plus vivre à crédit ! Cette époque est révolue... »